Écrit par CICR
Jeudi, 05 Mars 2015 13:51 -

CICR

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est profondément préoccupé par la récente vague d'attaques contre ses volontaires et son personnel.

Au cours du seul mois dernier, deux volontaires et un employé ont été tués au Soudan. Des volontaires ont été attaqués au Myanmar et les équipes luttant contre la maladie à virus Ebola en Guinée sont agressées en moyenne dix fois mois par les membres des communautés du fait de la désinformation et de la stigmatisation. En République centrafricaine et ailleurs, les emblèmes n'ont pas été universellement respectés et ont même, dans certains cas, été pris pour cibles. En Syrie, 47 volontaires ont perdu la vie depuis le début du conflit.

Ils risquent leur vie pour la communauté

Les volontaires et le personnel risquent tous les jours leur vie pour leur communauté. Ils le font en se disant qu'ils sont protégés par les emblèmes de la croix rouge et du croissant rouge, lesquels sont reconnus par le droit international comme des signes visibles d'humanité et de neutralité en temps de guerre comme en temps de paix. En tant que travailleurs humanitaires arborant ces emblèmes, ils devraient être à l'abri de toute attaque et bénéficier d'un accès sûr. Malheureusement, tel n'est pas toujours le cas, et cela est inacceptable.

Il est de plus en plus difficile de garantir une protection efficace aux volontaires et au personnel, car ils sont exposés à risques dus à des facteurs variés tels que le caractère prolongé des crises actuelles, la multiplication des acteurs armés et le non-respect du droit international humanitaire. En outre, les guerres civiles s'étendent souvent au-delà des frontières nationales, et leurs répercussions disloquent les communautés, détruisent le tissu social et créent des environnements instables dans lesquels les volontaires et le personnel peinent à accomplir leur mission vitale.

Il faut leur assurer respect et protection

Les besoins humanitaires créés par les crises d'aujourd'hui sont immenses. Les volontaires et le personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge jouent un rôle clé dans leur communauté pour alléger le coût humain de ces crises. S'ils ne bénéficient pas du respect et de la protection de toutes les parties, ils ne peuvent pas assumer ce rôle unique et essentiel en toute sécurité. D'innombrables victimes et survivants des crises ont besoin de l'aide des travailleurs humanitaires et sont en danger car ceux-ci ne peuvent pas faire leur travail pour des raisons de sécurité.

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans son ensemble –

189 Sociétés nationales, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le Comité international de la Croix-Rouge – appelle les parties étatiques et les parties non étatiques, les forces et les groupes armés, les individus, les communautés et les guides d'opinion à apporter leur soutien aux volontaires et au personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge partout dans le monde. Nous appelons toutes les parties à des conflits à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et à protéger les travailleurs humanitaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en leur accordant un accès sûr et sans entrave aux personnes en détresse.